Mr LUCOMMUNE DE CURTAFOND

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 juin 2015

Actualisation des conventions entre la Communauté et la commune au sujet des sentiers pédestres

Les sentiers pédestres ont été créés dans les années 80, à l'initiative de deux bénévoles. Il y a 12 ans, la communauté de communes en reprenait la charge, il y a lieu de renouveler la convention initiale.

Le conseil départemental a mis en place un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le conseil autorise l'inscription des tronçons concernés au PDIPR et le maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Compte rendu du diagnostic du réseau d'assainissement

Le maire présente le rapport établi par Safège suite à l'inspection caméra du réseau, aux tests à la fumée et à l'autocontrôle nocturne. Il ressort quelques disfonctionnements mais le réseau est en bon état. La somme globale pour la remise en état est estimée à un montant global de 40 000 €.

Accord pour la maîtrise d'œuvre de la reprise du réseau

Le conseil accepte le programme des travaux de réfection établi suite à ce diagnostic et confie la maîtrise d'œuvre à l'entreprise Safège qui sera chargée des dossiers, pour un montant de 4 950 €.

Le plan d'épandage des boues sera actualisé à cette occasion. Il conviendra de négocier avec la police de l'eau, une autorisation de stockage temporaire.

Compte rendu de la visite de la lagune de Neuville les Dames

Le procédé est un traitement par rhizomes avec lit bactérien. Il ressort que la surface des rhizomes est diminuée d'un tiers et que le rejet est moins chargé en azote.

Accord de principe sur la filière d'assainissement pour la nouvelle station

Après avoir étudié les différentes filières et analysé les visites des lagunes de St Didier d'Aussiat et Neuville les Dames, le conseil retient la filière avec rhizomes et souhaite ouvrir aux variantes avec lit bactérien. Le bureau d'études nous préparera, pour la prochaine séance, les prévisions de la capacité à retenir.

Point sur le dossier Veyle Vivante

Le syndicat Veyle Vivante entreprend un recensement des fossés existant sur la commune. Les personnes ressources, en particulier les agriculteurs, seront conviés par le syndicat pour l'effectuer.

Point d'avancement sur l'évolution du dossier d'extension des vestiaires du terrain de sports

Le projet d'une extension en bois est abandonné, le coût se révélant trop important. Un devis a été reçu ce jour, le maire rencontrera une seconde entreprise dans la semaine.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé des contacts en cours pour la vente du bâtiment appartenant à la communauté de communes sis sur la zone artisanale de Chérinal

- prend note que la fête de l'école aura lieu le 12 juin

- est informé :
  - du permis de construire accordé le 6 mai 2015 à Mr et Mme Gilbert Forey pour la construction d'une véranda au lieudit « Poincet »
  - du permis de construire modificatif accordé le 2 juin 2015 à Mme Anne-Sophie Revoirard pour l'abandon de la construction d'une piscine et d'un abri de jardin au lieudit « Les Brouilles »
  - de la déclaration préalable accordée le 2 juin 2015 à Mr Jean-Pierre Luciani pour la construction d'un abri de jardin au Village
  - de la déclaration préalable accordée le 2 juin 2015 à Bourg Habitat pour la division de 4 lots libres au village

- est informé de la dédite donnée pour un logement T4 au Clos Nallet

- entend le compte rendu de la dernière réunion du syndicat Veyle Reyssouze Vieux Jonc

- se félicite du nombre de bénévoles présents à la réunion de préparation des décos de Noël, toute nouvelle personne est la bienvenue.